

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Tutorat technique et théorique 6
Type de module	Module commun aux orientations Communication visuelle et Illustration
Code	26TTT
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Semestre 6
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé l'ensemble des modules Communication Visuelle des semestres 1 à 5
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Tutorat technique : enrichir et améliorer son travail d'atelier par le biais d'apports techniques. Dans le cadre d'un projet personnel spécifique, apprendre à définir ses besoins et appréhender des outils techniques. Intégrer la notion d'échange, d'écoute et de discussion autour d'outils techniques propres au suivi de projet.</p> <p>Tutorat théorique sur les projets pratiques : enrichir et améliorer son travail d'atelier par la confrontation à des conseils et références théoriques.</p> <p>Suivi d'écriture : développer et améliorer la narration écrite de son projet de mémoire de Bachelor</p> <p>Management (gestion, droits et déontologie) : comprendre les mécanismes de gestion d'un projet et les droits permettant l'établissement de devis ou la négociation de contrats. Savoir établir une offre détaillée.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Tutorat technique : apports techniques (tutoriels, logiciels, ressources diverses) en lien direct avec le projet d'atelier. Entretiens individuels réguliers avec l'étudiant-e-x pour définir et répondre à ses besoins dans les différentes étapes de réalisation.</p> <p>Tutorat théorique sur les projets pratiques : support théorique et réflexif à travers la mise en œuvre d'une méthode de travail et de partage de références autour du projet d'atelier. Entretiens individuels réguliers avec l'étudiant-e-x pour définir et répondre à ses besoins dans les différentes étapes de réalisation.</p> <p>Suivi d'écriture :</p> <p>L'étudiant-e-x est accompagné-e-x individuellement dans sa pratique de l'écriture et sous différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les étudiant-e-x-s image/récit : récit, narration, écriture poétique, etc. - pour les étudiant-e-x-s espace/média : arborescence d'un site Internet, scénario vidéo, animation, slogans, lisibilité d'une typographie, pertinence des choix, etc. <p>Management (gestion, droits et déontologie) : étude des éléments constituant la gestion administrative dans le domaine de la communication visuelle, notamment : la définition du taux horaire, le calcul des honoraires, les éléments contractuels et le déroulement des projets. Ces apprentissages donnent une vision d'ensemble de la gestion administrative qui incombe à un-e-x travailleur-euse-x indépendant-e-x.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les enseignant-e-x-s responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Tutorat technique : l'évaluation est fondée sur les objectifs préalablement définis entre l'étudiant-e-x et lae tuteur-riche-x. Elle s'appuie également sur la présence de l'étudiant-e-x aux entretiens individuels et sa capacité à tirer profit des discussions et apports de l'enseignant-e-x.</p> <p>Tutorat théorique sur les projets pratiques : l'évaluation est fondée sur les objectifs préalablement définis entre l'étudiant-e-x et lae tuteur-riche-x. Elle s'appuie également sur la</p>

	<p>présence de l'étudiant-e-x aux entretiens individuels et sa capacité à tirer profit des discussions et apports de l'enseignant-e-x.</p> <p>Suivi d'écriture : l'évaluation est établie sur la base de la présence de l'étudiant-e-x aux entretiens individuels et sa capacité à tirer profit des discussions et apports de l'enseignant-e-x.</p> <p>Management (gestion, droits et déontologie) : l'évaluation est basée sur la qualité de réalisation d'une offre détaillée et complète.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible.</p>
Enseignant-e-x-s	Karen Gliozzo-Schmutz, Florence Marguerat, autres enseignant-e-x-s
Nom du/de la responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	24 février 2022
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 30, 31 et 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 2 juin 2020